



MESSAGE AU CONSEIL GÉNÉRAL

relatif à la réfection de la fontaine située à la place minérale de Cormanon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal a l'avantage de soumettre à votre examen et à votre approbation la réfection de la fontaine située à la place minérale de Cormanon.

I. INTRODUCTION

La place minérale ainsi que la fontaine de Cormanon ont été reprises en 2006 par notre Commune. Depuis cette date, l'exploitation ainsi que les travaux d'entretien sont effectués par les services communaux.

La fontaine est réalisée dans une fosse intégrée à la dalle du parking. Elle est équipée de plusieurs jets d'eau répartis sur l'ensemble de la surface. Afin de limiter l'utilisation de l'eau du réseau, la fontaine fonctionne en circuit fermé. Cette solution nécessite la mise sur pied d'un système de récolte et de traitement de l'eau afin de garantir une eau de qualité équivalente à une eau de piscine. Pour cela, chaque année, environ CHF 10'000.- sont nécessaires pour l'achat des produits de neutralisation (l'acide sulfurique et le chlore) ainsi que pour l'entretien courant de la fontaine. La surface de la fontaine est recouverte par une dalle naturelle lisse. Un local technique permet de gérer à la fois les jets et le dispositif de traitement de l'eau.

II. ANALYSE

Après environ 15 ans de service, la fontaine laisse apparaître plusieurs défauts qui nécessitent des travaux d'entretien conséquents. En effet, les dalles naturelles posées en surface



absorbent l'eau et, sous l'effet de la température, elles se fissurent. Cette situation entraîne une désolidarisation du support. Les équipements en place permettent de mesurer la perte de l'eau dans les collecteurs, qui représente quotidiennement, environ 5 à 6 m³. Ce problème relève un défaut d'étanchéité. Les gravillons de lit de pose se retrouvent également dans le système de collecte. Ce défaut nécessite une surveillance continue des installations, sans laquelle les systèmes se bouchent. Pour ce faire, les samedis et dimanches, un collaborateur passe sur place pour nettoyer les collecteurs.

Afin d'éliminer les défauts précités, les Services techniques proposent de réfectionner l'étanchéité de la fontaine et de reposer de nouvelles dalles sur un lit de béton. Les nouvelles dalles seront plus adaptées à l'usage de la fontaine et plus résistantes contre le phénomène de gel/dégel.

Une offre a été demandée à l'entreprise Art-tisons SA basée à Rossens. Cette entreprise est spécialisée dans la pierre naturelle et dispose de personnel qualifié pour ce type de travaux. Le montant de l'offre est de CHF 92'121.65 TTC. A ce montant, il faudrait ajouter les travaux propres des services extérieurs qui consistent à préparer la fosse, soit aspirer la couche de boulets et évacuer ce matériel. Le montant total des travaux est ainsi estimé à CHF 100'000.- TTC.

Il n'est pas envisageable de déplacer cette fontaine à un autre emplacement en raison de la fosse nécessaire dans la dalle du parking. Les études en cours de réaménagement de la place arborisée et de la place minérale prévoient la conservation de la fontaine à son emplacement actuel.

III. CHARGE FINANCIÈRE

Le besoin en financement se monte à CHF 100'000.- TTC réalisable par un emprunt. Le taux d'amortissement a été défini conformément aux normes MCH2, soit sur la durée de vie du bien qui est estimé à 15 ans. Cet investissement est en TTC, car la TVA n'est pas récupérable dans ce chapitre.

Demande de crédit d'investissement	CHF	100'000.-
<hr/>		
Amortissement de 6.67 % par an sur CHF 100'000.- selon MCH2	CHF	6'670.-
Intérêts de 2% par an sur CHF 100'000.-	CHF	2'000.-
<hr/>		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES ANNUELLES	CHF	8'670.-
=====		

IV. PROPOSITION

Afin de maintenir cette fontaine en fonction, il est indispensable de réaliser les travaux d'entretien précités. En conséquence, le Conseil communal vous propose d'approuver ce message et vous invite à l'autoriser à recourir à l'emprunt pour couvrir la dépense de CHF 100'000.- TTC qui en découle.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le Conseiller communal
responsable du dicastère des Services extérieurs, culture et sport



Pierre-Emmanuel Carrel

Approuvé par le Conseil communal
dans sa séance du 13 septembre 2021

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire



Emmanuel Roulin



Le Syndic



Bruno Marmier

Annexe : Offre Art-tisons SA

CFC 216.0 | Restauration de la fontaine de Cormanon à Villars-sur-Glâne

date:	15.09.2021	vosre interlocuteur :	Rossier Etienne
valable jusqu'au:	15.10.2021		

Monsieur Ali Osman Eraslan,

A la suite de votre demande, nous avons le plaisir et l'avantage de vous soumettre, en annexe à la présente, notre proposition relative au travail susmentionné.

Ci-joint, notre offre n°OF2021187 pour un montant de CHF 92'121.65 TTC

Nous pensons que cette offre trouvera votre accord. Nous nous ferons un plaisir de travailler sur ce chantier dans les délais et aux conditions qui seront discutés.

Nos devis ne peuvent ni être reproduits, ni transmis à d'autres entreprises ou utilisés à d'autre fin conformément aux différents articles du CO. Ils ne peuvent être considérés comme définitif qu'après acceptation du projet selon le descriptif énuméré et peut encore faire l'objet de modifications souhaitées et convenues.

En vous remerciant d'avance de la confiance que vous nous accordez, nous vous présentons, Monsieur, nos meilleures salutations.

Contrat d'entreprise

Nos conditions particulières font partie intégrante du contrat.

En cas d'accord, prière de nous retourner une copie signée par mail ou par poste.

Lieu et date : _____ Signature : _____

Conditions de paiement selon offre en annexe

pos.	description	quantité	prix de la pièce	rabais	prix net CHF
Installation de chantier					
1	Installation en bloc	1.00 bl	1'500.00		1'500.00
2	Mise à disposition pelle mécanique 1.8 to. transport aller-retour	1.00 bl	400.00		400.00
Démontage complet de la pierre naturelle, y compris évacuation					
3	Main-d'oeuvre	1.00 bl	7'832.00		7'832.00
4	Dumper sur chenilles souple	6.00 h	64.50		387.00
5	Marteau piqueur Hilti	40.00 h	23.45		938.00
6	Pelle mécanique 1.8 to. avec machiniste	4.00 h	135.00		540.00
7	Benne 4m3	4.00 pce	300.00		1'200.00
Préparation du support enlèvement du gravier					
8	Main-d'oeuvre	1.00 bl	2'966.00		2'966.00
9	Dumper sur chenilles souple	4.00 h	64.50		258.00
10	Pelle mécanique 1.8 to. avec machiniste	3.00 h	135.00		405.00
11	Benne 4m3	4.00 pce	300.00		1'200.00
Fourniture et pose d'une étanchéité					
12	Mise en place d'une étanchéité et d'une natte de protection Prix estimatif, selon situation à déterminer après le piquage piquage	125.00 m2	85.00		10'625.00
13	Réserve	1.00 bl	2'000.00		2'000.00
Bétonnage du fond avec béton drainant					
14	Main-d'oeuvre	1.00 bl	1'710.00		1'710.00
15	Béton drainant ZS30 - 0/32 - 100kg/m3	18.75 m3	225.00		4'218.75
16	Transport du béton camion malaxeur	6.00 h	220.00		1'320.00

Offre OF2021187

Page 3 de 3

pos.	description	quantité	prix de la pièce	rabais	prix net CHF
17	Mise en place du béton par pompage ou dumper	18.75 m3	250.00		4'687.50
18	PV pour exécution du bétonnage en pente	125.00 m2	55.00		6'875.00
Fourniture et pose du dallage					
19	Fourniture d'un dallage en granit noir absolu Format 60/40, épaisseur 30mm, surface flammée	125.00 m2	175.00		21'875.00
20	Pose du dallage à la colle sans ciment	125.00 m2	145.00		18'125.00
Sous-total					89'062.25
	Rabais			2%	-1'781.25
	Escompte, paiement à 30 jours			2%	-1'745.62
Total					85'535.40
	TVA en sus 7.70%				6'586.23
	Écarts d'arrondis				0.02
Montant de l'offre TTC					92'121.65

positions optionnelles

1	Jointoiment au mortier standard pour pierre naturelle	125.00 m2	14.00		1'750.00
2	Jointoiment à l'epoxy étanche Prix estimatif	125.00 m2	75.00		9'375.00

Conditions de paiement

30 jours nets

Vous avez des questions ?
N'hésitez pas à nous contacter !

Cordialement,
Etienne Rossier